

19.—Succursales dans d'autres pays des banques à charte canadiennes le 31 décembre 1943 et 1944

Banque et pays	1943	1944	Banque et pays	1943	1944
	nomb.	nomb.		nomb.	nomb.
Banque de Montréal—			Banque Royale du Canada—		
Terre-Neuve.....	6 ¹	6 ¹	Terre-Neuve.....	8	8
Angleterre.....	2	2	Angleterre.....	2	2
Etats-Unis.....	3	3	Antilles.....	11	11
Banque de la Nouvelle-Ecosse—			Etats-Unis.....	1	1
Terre-Neuve.....	13	13	Cuba.....	20	17
Angleterre.....	1	1	Porto-Rico.....	3	3
Antilles.....	11 ²	11 ²	Amérique centrale et du		
République Dominicaine.....	1	1	Sud.....	21	21
Etats-Unis.....	1	1	Haiti.....	1	1
Cuba.....	8	8	République Dominicaine.....	5	5
Porto-Rico.....	2	2			
Banque Can. de Commerce—			Banque du Dominion—		
Terre-Neuve.....	2	2	Angleterre.....	1	1
Angleterre.....	1	1	Etats-Unis.....	1	1
Antilles.....	4	4			
Etats-Unis.....	5	5	Totaux.....	135³	132³
Cuba.....	1	1			

¹ A l'exclusion de deux sous-agences.

² A l'exclusion d'une sous-agence.

³ A l'exclusion de trois sous-agences.

Section 6.—Caisse d'épargne de l'État et autres

Dans un pays relativement jeune, où le capital est plutôt rare, il est naturel que les banques qui financent les institutions commerciales absorbent en même temps le gros des épargnes populaires afin de les diriger à l'avantage du commerce du pays. Ainsi au Canada, la forte somme des épargnes courantes de la population se trouvait autrefois dans les comptes d'épargne et dans les dépôts à préavis des banques à charte canadiennes, dont les moyennes sont données au tableau 7 de ce chapitre. La moyenne de 1944 est de \$2,272,573,361. Il n'en est pas tout à fait de même de nos jours, parce que le Gouvernement absorbe une proportion élevée des épargnes courantes pour financer son effort de guerre. De plus, une forte proportion des épargnes de la population canadienne est absorbée par l'assurance-vie, dont les primes payées au cours de la seule année 1944 s'élèvent au total de \$244,423,196. Néanmoins, les épargnes courantes telles qu'indiquées par les dépôts dans les banques sont considérables, bien que celles qui sont dans les caisses d'épargne spéciales soient relativement peu volumineuses. Elles n'en sont pas moins significatives cependant.

Il y a actuellement au Canada trois genres distincts de caisses d'épargne, outre les divisions d'épargne des banques à charte et des compagnies de prêt et de fiducie. D'abord, il y a la caisse d'épargne postale dont les dépôts sont une charge directe du gouvernement fédéral. En deuxième lieu, il y a les caisses d'épargne des gouvernements provinciaux de l'Ontario et de l'Alberta, où les déposants deviennent des créanciers directs de la province. En troisième lieu, il y a dans le Québec deux importantes banques d'épargne: la Banque d'Épargne de la Cité et du District de Montréal et la Banque d'Économie de Québec (anciennement la Caisse d'Économie de Notre-Dame de Québec) établies en vertu de statuts fédéraux et faisant des rapports mensuels au Ministère des Finances. D'autres organismes de nature à stimuler l'épargne sont les sociétés de crédit coopératif qui encouragent l'épargne régulière de montants trop petits pour être déposés à une banque.

Caisse d'épargne du gouvernement fédéral.—Avant 1929, il y avait deux catégories distinctes de caisse d'épargne du gouvernement fédéral au Canada, celle